



Ma caisse de retraite complémentaire me demande un trop perçu

Par **DdB000**, le **12/11/2016** à **17:02**

Bonjour,
Ma caisse de retraite complémentaire, Carsat Bretagne, me demande de rembourser un soi-disant trop perçu, dû une suspension de la majoration du minimum contributif du 01/05/2014 au 30/04/2016. Leur versement est passé de 47€ à 10€ par mois, au 30/04 au lieu du 01/05, donc. Est-ce normal de payer leur erreur ? Il me demande de leur rembourser 579,93€ en 11 versements, en me précisant que j'ai bénéficié d'une remise de 20%!!!!
Je précise que je ne suis pas imposable et que mon épouse a dû démissionner de son travail pour un problème physique non reconnu par le médecin de travail. Que puis-je faire pour éviter ce remboursement ?
Merci d'avance
André

Par **morobar**, le **13/11/2016** à **08:58**

Bonjour,
[citation]Ma caisse de retraite complémentaire, Carsat Bretagne[/citation]
Ce n'est pas la retraite complémentaire, mais la retraite principale du régime général.
[citation]Que puis-je faire pour éviter ce remboursement [/citation]
Voir les réponses déjà apportées à votre interrogation.